SCP MAMELLI
NOTAIRES
20217 SAINT FLORENT
Tel : 04.95.37.06.00
scp.mamelli@notaires.fr

COMMUNE D'OLETTA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Sophie MAMELLI, officier public, notaire à SAINT FLORENT (Haute Corse), le 8 janvier 2024, il a été dressé une Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

Aux termes dudit acte Madame Mireille FERRAND épouse GIACINTI, demeurant à OLETTA (20232).

A ETE DECLAREE PROPRIETAIRE DU BIEN SUIVANT :

Sur la commune d'OLETTA (20232)

La parcelle de terre, à usage de parking, cadastrée : Section C numéro 696 lieudit CASTELLUCCIO pour 02 a 83 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 Mars 2017 :

"Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription trentenaire acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Pour avis,
Le notaire.